

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 27 février 2020

Délibération n°20200227_14

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 48

Absents : 26

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 9

Votants : 57

- dont « pour » : 57

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : CULTURE : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME D'AIDES
CULTURELLES COMMUNAUTAIRES**

Le jeudi 27 février 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 Février 2020, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de MONTIGNAC-Charente.

Présents : CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilyns - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier - CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - BERTHAULT Patrick - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - THURU Marie-Danielle - CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - RIVOLET Patricia - BERTRAND Didier - LACOEUILLE Bernard - COLIN Jean-Pierre - BONNET Franck - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - BOURIN Michel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEL Maryse – JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane - SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

AYRAULT Jean-Paul : pouvoir à CAILLAUD Nadia

GUYON Jean-Guy : pouvoir à RAVION Didier

LEMAIRE Marie-Claude : pouvoir à CROIZARD Christian

BEAU Nathalie : pouvoir à BERTRAND Didier

ROUSSEAU Christian : pouvoir à STASIAK Jean-Louis

BROUTÉ Alain : pouvoir à de FALLOIS Jean-Pierre

PELLETIER Dominique : pouvoir à LACOEUILLE Bernard

LHERIDEAU Daniel : pouvoir à LOTTE Michel

*GIROUX-MALLOT Françoise: pouvoir à CHABAUTY James**CECCHIN Catherine - COMBAUD Alain - CORNU Jean-Pierre*

Absents non excusés : PARTAUD Xavier - BASSET Véronique - PREVAUTEL Caroline - BLANCHON Alain - FLAUD Yves - TEXIER Didier - DURAND Jean-Louis - BRUN Jackie - EDRICH Patrick - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - VIGIER Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Laurent DANEDE.

Objet : CULTURE : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME D'AIDES CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

Vu les orientations retenues par la commission Patrimoine et Culture du 11 février 2020,

Monsieur le Vice-Président en charge du Patrimoine et de la Culture informe l'assemblée des demandes de subvention reçues au titre du programme d'aides culturelles communautaires.

Par ailleurs, Monsieur le Vice-Président fait part de la demande d'aide culturelle faite par l'APE de l'école d'AUNAC-SUR-CHARENTE, dans le cadre d'un projet collectif autour du chant et de la musique.

Ce projet se réalisera en partenariat avec l'école d'AUNAC, l'école de SAINT-FRONT, le collège de MANSLE et la bibliothèque de SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE. Il s'adresse aux élèves et au tout public.

Le budget de l'action s'élève à 3 440 €uros. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 500 €uros.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à l'unanimité décide :

- ***DE VALIDER l'attribution des aides culturelles telles que précitées, ci-annexées ;***
- ***D'INSCRIRE les crédits nécessaires au titre du BP 2020 ;***
- ***D'AUTORISER le Président à signer les conventions et tout acte en découlant.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS**

